

Appel de propositions

Projet : Montage d'ateliers Articulate

Institut de formation en matière de violence faite aux femmes

Objet

Cet appel d'offres a pour objet la sélection d'une firme ou d'une personne consultante pour le montage de 8 ateliers de la formation en ligne de l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes.

1 — Présentation d'Action ontarienne

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est un regroupement provincial, féministe et francophone, de maisons d'hébergement (5), de Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) (8) et de programmes en violence faite aux femmes (2), qui travaille depuis trente-cinq ans à l'élimination de toutes les formes de violence et d'oppression vécues par les femmes. Action ontarienne est l'organisme leader en Ontario français en matière de lutte contre la violence faite aux femmes.

2 — Contexte du projet

Un des buts d'Action ontarienne est de renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils. Cela se fait, entre autres, par la création d'outils d'intervention en français suivant les principes de l'intervention féministe. Par le biais de ces outils, Action ontarienne assure un niveau de qualité des services directs offerts aux femmes, ainsi que l'accès à des ressources et d'outils de qualité en français pour toutes les intervenantes de notre réseau franco-ontarien. Dans cette optique, il a créé en 2007 L'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes (L'institut).

L'Institut offre des formations gratuites en ligne sous forme d'ateliers interactifs variés, reconnus par le Programme de maintien de la compétence (PMC) de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (OTSTTSO).

3 — Présentation du projet

Avec l'appui financier du ministère des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires, dans le cadre du programme de la prévention de la violence, en 2023, l'Institut a révisé 8 ateliers de sa formation en ligne.

Il s'agit des tout premiers ateliers montés il y a plus de 10 ans et aussi de ceux qui sont les plus fréquemment suivis. Nous avons comme objectif une mise à niveau du langage employé qui évolue rapidement dans notre secteur, ainsi que l'assurance de la qualité de la formation.

Il s'agit de 8 ateliers, comme suit :

- VC 101 – Introduction à la violence entre partenaires intimes ;
- VC 102 – Manifestations de la violence entre partenaires intimes ;
- VC 103 – Le cycle de la violence entre partenaires intimes ;
- VC 104 – L'intervention en violence entre partenaires intimes ;

- FEM 101 - Féminisme et mouvement féministe ;
- FEM 102 – L'intervention féministe ;
- FEM 103 - Dévictimisation et reprise de pouvoir ;
- THE 301 – La neurobiologie du traumatisme.

Le contenu de ces formations étant actuellement rédigé et révisé, il ne reste qu'à le monter dans le logiciel Articulate afin qu'il puisse ensuite être intégré à la plateforme Moodle (plateforme de formation en ligne) de l'Institut.

Un modèle de formation sera mis à la disposition de la firme ou la personne consultante afin de maintenir une cohérence dans la présentation des ateliers existants.

Action ontarienne fera donc appel à une firme ou une personne qui fait preuve d'expérience et d'expertise de montage Articulate. Ce projet se déroulera de la mi-décembre 2023 à mi-février 2024.

4 — Conditions de la soumission

Les soumissions devront contenir les informations suivantes :

- CV de la firme ou la personne qui présente l'offre
- Portfolio de montage Articulate
- Calendrier d'exécution
- Budget estimé

La firme ou la personne sélectionnée devra convenir d'une fréquence de rencontres régulières (virtuelles) avec la personne-ressource d'Action ontarienne tout au long de ce mandat.

Durée du mandat: 15 décembre 2023 à 16 février 2024

Budget alloué à ce mandat: Jusqu'à 2 250\$ par atelier

Ce budget comprendra les frais de déplacement et d'hébergement au besoin. La firme ou la personne sélectionnée devra produire les pièces justificatives nécessaires en vue du remboursement des dépenses et selon la politique de remboursement en vigueur de l'organisme.

Échéancier

Les soumissions devront être adressées à :

Michelle Petersen, directrice des opérations

directionoperations@aocvf.ca

Date limite de réception des soumissions

Le 11 décembre 2023 à 11h59